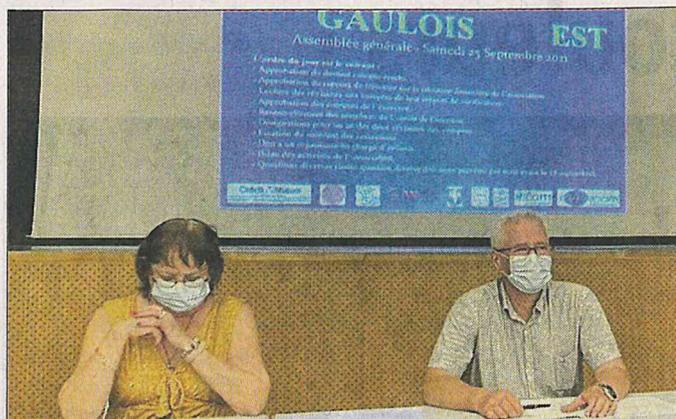


## REICHSTETT

## Des priorités pour accompagner les enfants placés



Patrick et Christine Eckart, lors de l'assemblée générale de septembre dernier. Photo DNA

**L'association Gaulois de l'Est accompagne les familles d'accueil des enfants confiés par l'aide sociale à l'enfance. Elle s'est réunie fin septembre pour aborder les problématiques du moment. Trois questions à son président, Patrick Eckart.**

**Quel est le rôle de votre association ?**

Notre association défend et accompagne les enfants placés ainsi que les familles d'accueil. Nous rencontrons régulièrement collectivités et élus pour être force de propositions. Nous avons travaillé sur le projet de loi « Protection de l'enfance », adopté en juillet à l'assemblée nationale et présenté au Sénat en décembre.

**Vous êtes vous-même famille d'accueil ?**

Nous sommes, avec mon épouse Christine, fortement impliqués dans cette problématique, étant nous-mêmes famille d'accueil pour des enfants confiés par l'Aide sociale à l'enfance. Nous avons souhaité fédérer ces familles qui ne se sentent pas assez écoutées. Notre association compte actuellement 142 adhérents

dans toute la France.

**Que reste-t-il à faire ?**

Nous avons salué les récentes mesures inscrivant l'interdiction de mettre les enfants à la rue avant 21 ans (18 auparavant). Mais il reste beaucoup à faire. Notre association a listé les priorités pour améliorer la situation des enfants placés et leur devenir, et faciliter la mission des familles d'accueil : prise en compte de la parole de l'enfant et accompagnement par un avocat, possibilité pour les familles d'accueil d'être reçues par le juge des enfants, stabilité des juges pour enfants afin de pouvoir évaluer leurs décisions sur le long terme.

Nous demandons la suppression des allocations familiales versées aux parents maltraitants, et que cet argent soit placé sur un compte bancaire au nom de l'enfant qui le percevra à sa majorité pour se loger et se nourrir (40 % des SDF sont des anciens enfants placés).

Enfin, une commission partenariale pourrait être créée dans chaque département pour travailler sur tous ces sujets.

S-A. I